

bérations fort tumultueuses, les Montbrisonnais résolurent de refuser la subvention, sous prétexte qu'elle n'était pas réclamée par le roi, auquel, du reste, elle n'était pas due.

Les agents du fisc répondirent à cette fin de non-recevoir par l'arrestation des quarante principaux habitants, qui furent mis aux arrêts sous la garde de deux sergents, dans la maison de Jean Dumas ; puis ils procédèrent à l'enlèvement de quelques parties du mobilier des récalcitrants. Mais ceux-ci, ayant rompu les scellés mis sur les portes de la maison qui leur servait de prison, se retirèrent dans leur domicile. L'un d'eux, appelé Michel Barbier, prévôt de la ville, à qui on avait enlevé un petit tapis, alla furieux vers les gens du roi, et leur dit : « Fils à p..... , ribauds, vous avez pris tel gage qui vous fera perdre les autres. » Et son fils Barthélemy, après avoir repris le tapis, frappa rudement un sergent dans la poitrine.

Ce fut le signal d'un soulèvement général. Tous les habitants de Montbrison se ruèrent alors sur les pauvres sergents. Ceux-ci se réfugièrent dans l'auberge où logeaient Jacques d'Albe et Etienne de Galinard ; mais ils s'y virent bientôt assiégés. Les insurgés rompirent les portes de l'écurie, et enlevèrent leurs chevaux et leurs juments, qui avaient été pris comme gages. Le châtelain de Charlieu ayant voulu faire quelques représentations à ces furieux, ils le saisirent par les cheveux, et le frappèrent cruellement en criant : « Chastelain, à la mort ! tu n'en pues aller ! » Galinard parvint cependant à se dégager de leurs mains ; mais ils le poursuivirent dans l'auberge avec des épées et des bâtons, en criant : « Faisons-le brûler ! » et ils renversèrent sur lui la porte d'une chambre dans laquelle il s'était réfugié plus mort que vif. Ils ne le tuèrent pourtant pas ; mais ils jetèrent par la croisée tous les gages qui avaient été pris par les agents du fisc, ainsi que les propres effets de ces derniers, qui durent se considérer comme fort heureux de pouvoir se retirer sains et saufs de cette furieuse mêlée.

Jacques d'Albe et Etienne de Galinard, ne pouvant obtenir justice de la part des officiers du comte de Forez, qui avaient plus ou moins trempé dans la conjuration, portèrent plainte au